



LA CHAMBRE MORT-née

Vers la Révision

L'ŒUVRE



11^e ANNÉE : 21 Mai 1914

N^o 21

220, Faub. St-Honoré (8^e)

Téléphone : 589-55

DIRECTEUR :

GUSTAVE TÉRY

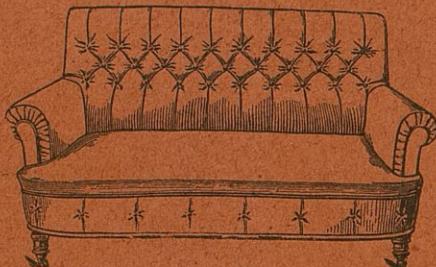
Sièges Anglais "WELLESLEY"

garnis cuir havane
grenat, vert
ou drap bleu militaire



Fauteuil 95 fr.

E. BARRÈRE, — Fabrique de Mobiliers
— de Bureaux —
86. Rue de Richelieu.



Canapé (Longueur 1,40) 195 fr.

MÊME MAISON :
114, b. St-Germain
PARIS

TÉLÉPHONES :
Gutenberg 09-97
Gobelins 00-33

Sur demande :
*Envoi franco du
Catalogue Général
illustré.*

VIENT DE PARAITRE :

l'Auto pour Tous

Tel est le titre de l'intéressante brochure illustrée dans laquelle est étudiée dans tous ses détails la question si discutée de la

voiturette utilitaire

Envoi gratis sur demande

Ecrire à

PEUGEOT - PUBLICITÉ



VERS LA REVISION

Sembat s'amuse.

Bien curieux et très « symptomatique » l'appel que le radical Edmond du Mesnil adresse au socialiste Sembat :

Dites donc, Sembat, avez-vous lu la lettre de Lasies sur la révision de la Constitution ?

Elle est très bien, la lettre de Lasies. Seulement, c'est vous qui auriez dû l'écrire.

L'idée révisionniste appartient assurément à tout le monde, et la révision, pour être substantielle, n'en peut pas moins s'accommoder à toutes les sauces.

Mais puisque nous avions préparé les condiments, pourquoi laisser à Lasies l'initiative de saisir la queue de la poêle?

Il eût mieux valu servir tout d'abord à l'opinion un bon coulis républicain, bien doré et bien lié, que ce brouet plébiscitaire.

Sembar, vous endormiriez-vous près du fourneau ?
Vous allez laisser le four chauffer pour d'autres.

Vous devinez où tendent ces métaphores culinaires. La R. P. était « d'essence républicaine », observe encore M. du Mesnil. Nous avons laissé les réactionnaires accaparer la réforme. « Ah! la pauvre réforme! Fichue en un clin d'œil! Déconsidérée, perdue de réputation... »

Ainsi raisonne le plus intelligent des journalistes radicaux-socialistes. Une idée cesse d'être républicaine le jour où l'opposi-

— 757 —

~~41838~~ 59
8P 2884

tion la trouve juste ; un projet de réforme qui a l'agrément des conservateurs est mort-né, et, si les réactionnaires déclarent que l'alcoolisme est un fléau, les républicains sont tenus de proclamer que l'alcool est bienfaisant, nécessaire, sacro-saint, et que, sans alcool, le moteur de la machine démocratique ne marcherait plus.

Ce qui, d'ailleurs, est exact.

M. du Mesnil est trop avisé pour ne pas s'apercevoir qu'il dit là quelque chose d'énorme. Et il se hâte d'en convenir :

Haro : ça ne se discute pas. Tout le monde s'exclame, et personne ne sait pourquoi. Quand on a dit d'une réforme : « C'est une manœuvre réactionnaire », c'est la fin de tout. L'argument est idiot, ergo sans réplique. La réforme est suspecte.

Il faut éviter qu'on suspecte notre projet de révision. Sembat, il faut aviser sans tarder.

La révision de la Constitution (je l'ai expliquée simplement et vous l'avez démontré brillamment) est une nécessité vitale.

Notre parodie de République est à la fois grotesque et funeste. Elle liquéfie ce pays.

Depuis 1875, nous n'avons fait qu'un roi. Le roi Pétard. Sa Cour est pleine ; et tout le monde y marche sur la tête dans une maison à l'envers.

Sembat, il vous faut intervenir à la tribune, dès la réunion de la Chambre. Il faut que vous exposiez et que vous affirmiez à la tribune la nécessité de la révision constitutionnelle.

Si vous laissez faire Lasies, on dira dans huit jours que c'est une « manœuvre réactionnaire ».

Il y a belle lurette que nous sommes immunisés à l'*Œuvre* contre ce genre d'objections. « Comment ! vous avez l'air de réfléchir... Vous n'êtes donc pas républicains ? — Vous vous permettez de penser librement... Vous

n'êtes donc plus libres penseurs ? — Vous n'aprouvez pas l'assassinat... Vous êtes donc réactionnaires ? »

Il fut un temps où nous avions la candeur de répondre à ces interrogations saugrenues. C'était justement le temps où nous étions seuls, dans la presse, à parler de révision ; à la veille du scrutin de 1910, nous avons même essayé de fonder une ligue *la Constituante*, dont le titre disait tout le programme. Elle a vécu ce que vivent les ligues, car l'idée, apparemment, n'était pas mûre, ou nous la reprenions trop tôt. Depuis lors, nous avons eu la joie de voir l'un après l'autre tous nos confrères républicains, qui sont capables de quelque pensée, abonder dans notre sens et refaire à leur façon les articles de l'*Œuvre*. Le 3 novembre 1910, dans un numéro qui porte sur sa couverture ces trois mots *Dissolution ! Revision ! Constituante !* nous disions, par exemple :

Il serait par trop naïf d'attendre de la Chambre actuelle qu'elle nous donnât un nouveau système électoral, nous permettant d'élire ce parlement nouveau, qui sera la représentation réelle du pays. Autant vaudrait demander à nos députés de se réunir une dernière fois au Palais-Bourbon pour s'asphyxier en chœur avec un réchaud de charbon allumé par le funèbre Brisson.

Ces gens-là ne s'en iront que si on les chasse, à coups de cravache ou de balai. Préparons cravaches et balais. Et continuons à crier de toutes nos forces.

Dissolution ! Revision ! Constituante !

Maintenant, tout le monde le crie, mais, bien entendu, hors du Parlement. C'est d'ailleurs un phénomène curieux qu'à présent toute la politique réelle, vivante, s'élabore et se développe en dehors des Chambres. Au Palais-Bourbon et au Luxembourg, on va continuer la popote ordinaire : elle sera un

peu plus sale qu'avant, voilà tout. Il s'agit uniquement de savoir à quelle sauce on mangera la France, cette fois. Les radicaux réussiront-ils à gouverner sans les socialistes et contre eux? Ou est-ce Jaurès qui va paître la radicaille sous la houlette révolutionnaire? Je n'irai pas jusqu'à dire que la question n'a aucun intérêt, mais il est constant qu'elle n'a aucun rapport avec la vraie politique.

N'est-ce pas du reste parce qu'on ne fait plus de vraie politique au Parlement que Sembat n'a pas répondu et ne peut pas répondre à l'appel si pressant de M. du Mesnil?

Ce n'est pas l'envie qui lui en manque, ni le courage. Sembat est même capable, pour s'amuser et nous amuser, de faire après Lassies un discours révisionniste aussi brillant qu'inutile. Mais il sait fort bien qu'il ne peut sérieusement poser la question à la Chambre. Et sans le soupçonner de duplicité, car il est toujours d'une charmante franchise, nous n'apprendrons rien à personne en rappelant qu'il y a deux Sembat, le politique et le politicien. Il y a le Sembat politique qui a écrit ce livre de désopilante doctrine : *Faites un roi, sinon faites la paix*; et c'est le même désopilant doctrinaire, qui a publié dans *la Renaissance* ces quelques articles de la meilleure verve, où il réclame la *Séparation des portefeuilles et du Parlement*. Mais il y a d'autre part le Sembat politicien, le Sembat uniifié, qui rit encore mais ne blague plus, le collaborateur de *l'Humanité*, qui se garde bien d'y donner libre cours à ses imaginations exotériques. Celui-là, comme les cent

un camarades, s'apprête honnêtement à « profiter sur la victoire ».

— Pensez-vous que nous allons chambarder la cuisine; quand c'est notre tour de nous mettre à table!

Le Sembat politicien a fait pourtant hier dans *l'Humanité* même une discrète allusion au Sembat politique, qui raisonne si juste et si hardiment dans les feuilles bourgeois : « Une heure viendra, je l'espère, et bientôt, où le pays comprendra que ce n'est pas pour les seuls députés socialistes que la question des portefeuilles doit être résolue négativement, mais pour tous les parlementaires. »

Ça, c'est un point de suture. Ah! si cette heure pouvait venir, *et bientôt!* Mais Sembat serait le premier à nous dire qu'à l'horloge du Palais-Bourbon cette heure-là ne sonnera jamais. Le voyez-vous monter à la tribune pour déclarer froidement : « Mes amis, nous allons décider tout de go que désormais aucun de nous ne sera plus ministre. C'est juré, hein? »

Car c'est cela, son idée. Certes, je ne crois pas qu'elle suffise à résoudre tout le problème, et que, par la vertu de cette seule réforme (des ministres techniques choisis hors du Parlement), nous cesserions de bâboter dans la mare. Mais il faut bien commencer par un bout; en abordant ainsi l'obstacle, on aurait quelque chance d'entreprendre une œuvre cohérente et de préparer une constitution assez bien constituée.

Seulement, allez donc persuader nos Q. M., qui en deux législatures n'ont même pas réussi à voter la proportionnelle, contre la volonté la plus clairement exprimée du pays, allez donc essayer de les convaincre, même

le 4 août, qu'ils doivent faire *hara-kiri* et renoncer à tout espoir de détenir à leur tour de bête, c'est-à-dire très prochainement, un maroquin ministériel ! Ils ne sont là que pour ça, ces six cent et un représentants du peuple ! Serait-ce la peine d'être député, si ce n'était plus pour devenir ministre ? Il n'est point de *quinze-mille* qui ne compte fermement être promu *soixante-mille* le plus tôt possible.

Et vous imaginez que ces six cents affamés vont lâcher d'eux-mêmes cette assiette au beurre qu'ils croient déjà lécher ? Vous allez leur raconter gravement qu'ils doivent à la République cette magnifique preuve d'abnégation ? Ah ! quel pince-sans-rire, ce Sembat ! Il est vraiment impayable !

Aussi bien, même en convenant (et qui ne l'accorde ?) que Sembat a posé le doigt sur le vif de la plaie, on peut mettre en doute l'efficacité de son remède pour des raisons moins bassement utilitaires. On ne discerne pas nettement, par exemple, les rapports de ces ministres techniques avec le corps législatif; ou bien ce ne seraient que des commis sous la dépendance étroite du Parlement, et il n'y aurait pas grand chose de changé; ou ces techniciens, dont la responsabilité semble mal définie, formeraient une oligarchie tyrannique, le Directoire de monsieur Lebureau. Non, merci !

Que reste-t-il donc des articles de Sembat ? L'aveu d'incompétence générale de nos Q.-M. Par la bouche du terrible Gayroche, ils confessent : « Nous sommes quarante-trois professeurs, quarante-neuf anciens fonctionnaires ou

magistrats, cent quarante-deux avocats; nous savons tous bien parler, mais nous ne savons guère que ça. On commence à s'apercevoir que ça ne suffit plus. Pour dissimuler notre impuissance et notre inutilité, nous irions volontiers chercher dehors les hommes qui feraient à notre place la besogne dont on nous charge et dont nous sommes incapables. Pendant qu'ils travailleraient, nous bavarderions. Ils feraient les actes, nous les gestes. Ils prendraient la peine, nous le profit. Ce serait bien commode. »

Commode peut-être, encore n'est-ce pas sûr. Mais tant qu'à réformer la constitution, au lieu d'imaginer un Parlement réduit à s'adoindre toutes les compétences qui lui manquent, et elles lui manquent toutes, ne serait-il pas plus simple d'admettre tout de suite un système électif envoyant aux Chambres toutes les compétences qui devraient y figurer ?

Faites apporter sur votre table les meilleurs plats du meilleur restaurant, réchauffés au bain-marie; ça ne vaudra jamais le plus médiocre ragoût fait chez vous.

Ici, je reviens à notre antienne ; il n'est qu'un moyen de remplacer au Parlement les bavards par des spécialistes, des administrateurs et des hommes d'action : c'est la représentation professionnelle.

— Mais, dira-t-on, de la Chambre actuelle vous n'obtiendrez pas plus ça que le reste; vous l'obtiendrez même encore moins !

Aussi n'est-ce pas du Parlement que nous attendons la réforme parlementaire. De même

que la vraie politique s'élabore à cette heure hors du Parlement et contre lui, c'est du dehors que viendra, l'heure venue, la poussée libératrice qui emportera le régime abject.

Depuis quelques années, nous travaillons de notre mieux à la préparer. Et je crois bien que nous ne l'attendrons plus très longtemps...

GUSTAVE TÉRY.

Découverte.

« On a découvert, dit le *Matin* du 15 mai, un registre de comptabilité qui établit que la poudrerie de la Grand'-Palud fut bien une entreprise allemande jusqu'à la fin de l'année dernière. »

Relisez donc l'*Œuvre* du deux avril. Notre collaborateur François Lebon imaginait « le roman que voici » :

Il y a déjà quelques années, sur la terre bretonne, des Allemands sont venus s'installer. Ils ont monté une usine. Avec cette imperturbable audace qui les caractérise, ils se sont mis à fabriquer du coton-poudre pour nos canons, pour nos cuirassés. Sans une objection le ministère de la guerre les a agréés pour ses fournisseurs habituels.

Cependant le scandale de cette situation se révèle. Les Allemands comprennent qu'il leur faut prendre une façade française. Précisément ils ont sous la main un petit avoué de Morlaix qui a quelques économies. Avec le concours de trois ou quatre parents complaisants, il reprendra la suite de leurs affaires. Bien habile celui qui démêlera si la nouvelle raison sociale n'est qu'un masque derrière lequel se dissimule l'ancienne société...

Les « romans » de l'*Œuvre* ressemblent toujours à la réalité...

THALAMAS

Le *Matin*, généralement bien informé, annonçait mardi que M. Thalamas, ancien député de Versailles, était nommé inspecteur d'académie et vice-recteur en Corse.

Notre confrère Maurice de Waleffe soulignait, le jour même, dans *Paris-Midi*, tout ce qu'il y avait de spirituel dans cette décision de M. Viviani. Envoyer au pays des vendetta ce panégyriste de l'assassinat, c'était en effet tout indiqué. La Corse nous a donné Ceccaldi, nous lui rendons Thalamas. Vraiment nous n'étions pas en reste avec elle.

M. Viviani a compris sans doute que ces ironies excessives ne convenaient pas à un grand maître de l'Université et qu'il ne fallait pas avoir trop d'esprit. Le *Journal* nous annonçait, dès mercredi matin, que M. Thalamas n'irait pas en Corse.

Mais alors où ira-t-il? Maurice de Waleffe a là-dessus une idée fort ingénieuse :

J'admetts qu'il eût été délicat de le nommer dans un lycée de Paris, à cause des petits bancs qui auraient soudain pris leur vol vers son crâne pour en mesurer la dureté. A Paris, les petits bancs ont des ailes. Dans les provinces de l'Est, à Nancy par exemple, où le culte de Mme Caillaux mettra du temps à remplacer celui de la vierge lorraine, la nomination Thalamas présentait aussi quelques inconvénients. Pour la même raison, il était difficile de l'envoyer dans le centre, à Orléans. A Rouen, il aurait été condamné au bûcher. Ah ! les grands initiateurs sont difficiles à placer ! Ils sont tellement en avance sur les idées de leur siècle !

De ville en France susceptible d'avaler le pédagogue vomi par les électeurs de Versailles, je ne vois guère que Le Mans. Là M. Caillaux est toujours président du Conseil général !

La Sarthe est un département d'avenir.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Ce qui va se passer

Le soir du 10 mai, jour du scrutin de ballottage, un certain nombre d'hommes politiques se trouvaient réunis, comme il est d'usage, dans le cabinet du ministre de l'Intérieur.

Parmi ceux-là se trouvait M. Caillaux.

Au fur et à mesure que parvenaient les résultats du scrutin, on les analysait. La victoire des socialistes surtout suscitait des commentaires. Les membres du gouvernement eux-mêmes n'étaient point sans s'émouvoir. Ils s'attendaient bien sans doute à voir les socialistes conquérir une vingtaine de sièges, mais voici qu'ils en avaient conquis plus de trente. C'était trop. On se montrait inquiet : qu'allait dire Clemenceau ?

Seul M. Caillaux prodiguait les marques de la plus vive allégresse ; il se livrait à cette mimique effrénée dont il a l'habitude ; ce n'étaient que pirouettes, pointes et cabrioles : M. Caillaux s'enivrait de la victoire remportée par les socialistes sur son propre parti. Et nos gouvernents radicaux eux-mêmes se regardaient entre eux et jugeaient cette joie excessive et intempestive.

A la vérité, ils ne le témoignèrent pas devant M. Caillaux lui-même — on sait qu'il est dangereux de contrarier cet homme d'Etat — mais leur inquiétude se manifesta clairement dans

les conseils de cabinet qui suivirent. La décision fut prise de couper les ponts avec la sociale et M. Doumergue, pour prévenir les hésitations, annonça son intention de faire, dès la rentrée des Chambres, une déclaration catégorique sur l'intangibilité de la loi de trois ans.

Ainsi, l'opération que nous annoncions dans le dernier numéro de l'*Œuvre* se dessine : la réconciliation du comité exécutif de la rue de Valois et de la fédération des gauches n'est plus dorénavant qu'une question de jours.

M. de Monzie, fédéraliste, nous avait, le premier, fait pressentir cet avenir. M. Clemenceau, radical, le prépare chaque matin, et déjà M. Briand se révèle à devenir l'artisan de ce nouvel apaisement.

Nous le répétons, du point de vue parlementaire cette manœuvre est logique, elle est même la seule possible. Aucun homme d'Etat ne saurait se résoudre à faire entrer dans une majorité de gouvernement ni l'extrême droite ni l'extrême gauche et, dans ces conditions, la coalition des centres s'impose.

Et sans doute tout le monde sait que de toutes les politiques, c'est la plus détestable et la plus vile, mais cela n'a par ailleurs jamais empêché personne de s'y rallier.

Donc, c'est cette politique-là que, rompant avec les socialistes, M. Doumergue, le premier, va tenter.

Il n'a, ne nous le dissimulons pas, aucune chance de la faire aboutir.

En politique, une réconciliation suppose un partage de butin ; les radicaux ne peuvent espérer grouper tous les suffrages s'ils commencent

par garder tous les portefeuilles. Quelques concessions que fasse M. Doumergue, ses jours sont comptés.

Qui lui succèdera ?

Dès à présent, il n'y a point de doutes : ce sera le ministère de concentration préconisé par Clemenceau et Monzie.

A la tête de ce ministère, on parle beaucoup de mettre M. Viviani.

Le double fait que M. Viviani ait voté contre la loi de trois ans et parlé d'éteindre les étoiles, lui vaut auprès des radicaux une forte consécration. Il aurait de ce fait d'autant plus de facilités pour constituer un ministère modéré. Malheureusement, la combinaison Viviani est annoncée depuis bien longtemps. Déjà une opposition a eu le temps de s'organiser contre elle. C'est en politique une mauvaise affaire que d'être l'homme trop attendu.

Quand le président de la République était jadis embarrassé, il faisait venir M. Léon Bourgeois qui, à défaut d'un ministère, lui fournissait un conseil. Depuis quelque temps, il semble que M. Jean Dupuy soit devenu la doublure habituelle de ce premier rôle. Il pourrait donc assez bien s'indiquer comme successeur habituel de M. Doumergue. Je sais bien que M. Jean Dupuy fut dans les premiers jours le logeur de la fédération des gauches ; mais son hospitalisation fut si courte que les radicaux auraient mauvaise grâce à trop la lui reprocher. M. Jean Dupuy est, somme toute, en bonne posture pour dire à M. Briand :

— Je fus votre amphytrion.

Et pour dire à Clemenceau :

— Au bout de trois jours, je l'avais mis à la porte.

Mais qu'il y ait ou non une combinaison mi-

nistérielle intérimaire de cette nature, tout le monde est d'accord pour reconnaître que nous arriverons à un ministère Briand dans un avenir plus ou moins lointain.

Je ne sais si la fédération des gauches a abouti, lors des dernières élections à un triomphe ou à une défaite, et je laisse aux statisticiens le soin de se contredire à ce sujet, mais il est certain qu'il n'y a dorénavant pas de gouvernement possible en dehors de la fédération.



Faut-il beaucoup nous en féliciter ?

Nous ne le croyons pas. Une démocratie repose sur le contrôle ; l'essence d'une politique de concentration est précisément de supprimer le contrôle.

Nous avions accueilli avec sympathie et presque avec enthousiasme la constitution de la fédération des gauches ; nous nous plaisions à y voir au moins une tentative pour fonder ce parti d'opposition républicaine que nous préconisons depuis si longtemps. Et le lieu n'est point ici de savoir si nous nous faisions beaucoup d'illusions à cet égard, mais nous savions qu'il faut des tentatives répétées pour qu'un effort aboutisse.

Aujourd'hui, nous pouvons le dire, la prochaine législature ne nous apportera pas encore la formule d'une République contrôlée, où deux partis s'opposent, également capables l'un et l'autre d'opposition et de gouvernement.

La majorité de demain ne pourra s'inspirer d'une politique claire. Elle vivra, comme les majorités d'hier, grâce à des accords de personnes et à des capitulations d'idées.

Nous n'avons même pas le droit de le lui repro-

cher, puisqu'elle n'a pas le loisir d'agir autrement. On épiloguera pour savoir si c'est la fédération des gauches qui va se rallier au parti radical, ou bien si c'est une majorité radicale qui va se rallier à la fédération des gauches : vaine question. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'entre la fédération des gauches et une bonne moitié du parti radical, des tractations vont se faire. Les uns et les autres affirmeront que c'est leur programme qui triomphe, mais tous se tromperont. Ce ne sont jamais les programmes qui triomphent dans ces sortes de combinaisons.

Evidemment, nous ne saurions avoir de doutes sur la scission qui va se produire dans le parti radical. Entre des hommes comme Puech et Messimy, et des hommes comme Cecaldi et Franklin-Bouillon, il n'y a pas d'entente possible. Les unifiés de Pau ont livré la bataille sur des idées différentes et généralement contradictoires; plus de trente d'entre eux ont refusé publiquement l'investiture de la rue de Valois, et la moitié des autres ont renié son programme.

Même si les élus radicaux sont dans la nouvelle Chambre plus nombreux que dans l'ancienne, ainsi qu'ils l'affirment d'après des statistiques d'ailleurs suspectes, il est en tout cas incontestable que le radicalisme dans le pays a subi un recul. Ce n'est pas impunément qu'un parti fait des alliances aussi dangereuses que celles dont nous avons été témoins, au second tour de scrutin : parmi les radicaux qu'on a fait voter pour les socialistes unifiés, beaucoup resteront acquis au socialisme. Quant à ceux

qui ont refusé de suivre cette tactique, ils sont à tout jamais perdus pour le radicalisme.

De cela, beaucoup de parlementaires radicaux se rendent déjà compte. D'autres, il est vrai, refusent d'en convenir. Entre les uns et les autres, aucun accord n'est concevable.

Contre la majorité que nous avons essayé de définir va se constituer dans la prochaine Chambre une minorité d'extrême gauche, qui comprendra en dehors des 102 unifiés socialistes et des 20 républicains socialistes de nuance Augagneur, soixante ou quatre-vingts radicaux attachés aux conceptions de M. Caillaux.

Dans l'état actuel de la politique, de ses besoins et de ses préjugés, aucune politique n'est possible, si elle a contre elle une opposition de deux cents républicains d'extrême gauche.

La politique de concentration est vouée aux mêmes échecs que la politique de partis.

Alors ? Alors, nous l'avons dit, c'est la dissolution nécessaire et certaine pour un avenir plus ou moins éloigné. Laissons le petit jeu des combinaisons ministérielles se donner libre cours; il ne doit plus à nos yeux avoir qu'une utilité : nous permettre d'organiser dans le pays, et en dehors des parlementaires surtout, un effort et un Parti,

Il est encore temps.

ROBERT DE JOUVENEL.

On lit dans tous les journaux cette annonce :

Les amateurs de tir sont informés qu'il est actuellement ouvert, à la Galerie de tir Gastinne-Renette, 39, avenue d'Antin, un grand concours au pistolet, au revolver, à la carabine, doté de 2.000 francs de prix.

... offerts par M. Caillaux.

Bübe Morizet

Nous avions déjà « herr Jaurès », voici que nous avons le « bübe Morizet ». Ce jeune polisson hui-leux et calamistré, aux complets voyants, à la boutonnière fleurie, aussi prétentieux dans sa mise que dans son style, représente dans le parti unifié quelque chose de spécial : il apparaît proprement comme le garçon coiffeur de la sociale.

Nous aurions volontiers laissé Morizet étonner les comités socialistes par ses élégances de vagabond spécial, s'il n'avait par ailleurs adopté à l'*Humanité* une autre spécialité plus particulièrement déplaisante et s'il n'avait jugé opportun de consacrer sa plume à la germanisation de l'Alsace-Lorraine.

Tant que l'*Humanité* s'imprimera en langue française — ou à peu près — il y aura quelque chose d'odieux à voir ce journal lutter publiquement contre tout ce qui représente l'élément français dans les provinces annexées et célébrer comme une victoire personnelle la défaite des derniers protestataires.

Or, l'*Humanité*, le seul journal qui n'ait pas eu un mot de protestation contre l'abominable condamnation de Hansi, publie sous la signature de « Bübe Morizet » un article d'allégresse parce que M. Daniel Blumenthal, qui était, avec l'abbé Wetterlé, l'un des deux derniers représentants officiels de l'idée protestataire, vient d'être battu comme maire de Colmar.

De ceux qu'on nommait parfois les « triumvirs », seul M. Wetterlé, isolé dans sa petite mare stagnante



de Ribeaupillé, conserva le droit de parler au nom de quelques électeurs d'Alsace.

Les autres ont disparu, disparu sans doute pour ne plus jamais reparaitre.

La défaite de M. Blumenthal, soulignée par les succès socialistes de Strasbourg et de Mulhouse, c'est une victoire pour l'Alsace moderne, pour l'Alsace qui veut chercher un terrain d'entente avec l'Allemagne sur le terrain de l'« autonomie ».

C'est une victoire pour les bons citoyens de France et d'Allemagne qui réclament, contre tous les excès du nationalisme et du pangermanisme, le rapprochement loyal de leurs patries.

Qu'on soit internationaliste, à la rigueur, passe encore, si on doit l'être de bonne foi.

Mais l'*Humanité* et Morizet ne sont même pas internationalistes, ils sont Allemands. Ces défenseurs de la libre pensée cessent de défendre la liberté de penser du moment que c'est en la personne de Hansi qu'elle est frappée. Ces pacifistes ne sont pas indifférents à la lutte des races en Alsace : ils prennent un parti — et c'est le parti de l'Allemagne.

R. J.

Un Oubli.

La *Cote de la Bourse* rédigée par M. Vidal, rend compte en ces termes, dans son numéro du 11 mai, du scrutin de ballottage :

Le scrutin d'hier a fait beaucoup de victimes. Mais il y a cent quatre-vingt-six députés nouveaux : MM. Ignace, Lazare Weyler, etc.

Ces noms sont propres à réjouir les lecteurs de la *Cote de la Bourse*. Signalons cependant à notre distingué confrère qu'il oublie M. Jacques Stern. C'est une petite injustice.

— 773 —

A propos de moi

Il y a quelques années, à Liège, un soir d'exposition, je parlais devant ce public Wallon attentif, et si hospitalier qui prête aux écrivains français une incomparable audience. J'entretenais mon auditoire des esprits, fantômes, revenants, brucolaques, vampires, dames blanches, nains bourrus et autres farfadets. En outre, de Berbiguier qui mettait le diable en bouteille. Même, avec la gaze et les restrictions qu'il fallait, de Paracelse employant une citrouille à perpétuer le genre humain. J'évoquais de mon mieux le personnel des récits, des légendes populaires, source permanente de délice et terreur, pour les enfants imaginatifs. Je parlai du « monde malin », des fées celtiques, de la « jambe crue », une ogresse formidable dont on effraie, en Bigorre, les mioches récalcitrants. Et comme l'auditoire semblait prendre plaisir aux contes qu'il oyait, je lui récitai des vers. Entre autres, cette *Ballade pour prier Nostre Dame de François Villon*, qui se peut comparer à ce que Lamartine, Victor Hugo et Verlaine lui-même ont produit de plus parfait. L'enthousiasme des grands jours passait par bouffées. Le vers refrain :

En cette foi je veuil vivre et mourir !

produisait, à chacun de ses retours, cette ondulation de la foule que connaissent bien les personnes familières avec le grand public. On applaudit, non le conférencier chargé de reliques, mais les nobles vers du grand François Villon.

Le lendemain, dans la *Gazette de Liège*, en un compte-rendu moitié figue, moitié raisin,

le critique « littéraire » qui manifestement évitait de se compromettre et de produire quoi que ce soit qui pût avoir l'air d'une opinion personnelle, annonçait néanmoins, d'un ton de nez fort dévot, mon retour aux saines doctrines et ma prochaine conversion.

« Car, disait-il, M. Laurent Tailhade, avec un élan, une ardeur, un entrain plein d'édification a déclamé certaine ballade à la Vierge tout à fait orthodoxe et de quelque valeur poétique. »

Le malheureux croyait que la ballade était de moi ! Si bien que, pour ne mécontenter personne et rester en état de grâce avec le ménage Sarceny-Brisson, en ne disant aucun bien de ma personne, il attribuait « quelque valeur !!! » aux décasyllabes de François Villon.

J'ai su depuis, que l'annonciateur d'une si étonnante merveille est un jeune ecclésiastique de talent et qui passe pour lettré.

Il n'est pas le seul, au demeurant et ne fut pas le premier à propager l'histoerette de ma réconciliation avec les « Obscurantins », comme dit encore M. Armand Charpentier, ce jars obstiné du Capitole radical. Depuis le soir d'automne où, déclinant l'honneur de signer une affiche antimilitariste, je m'attirai, par là, toutes sortes d'invectives et le mépris de M. Hervé, où je cessai d'être un objet d'admiration non seulement pour M. Merle, mais pour l'Ecole entière du *Drapeau — dans — le — Fumier*, les quelques empoisonneurs qui ne pratiquent point à mon égard la conspiration du silence, affichent périodiquement cette nouvelle propre à m'aliéner une demi-douzaine de badauds, Enfants de la Veuve insuffisamment éduqués par leur mère.

Lorsque Antoine monta, il y a sept ans, à l'Odéon, *La dévotion à la Croix* et voulut bien me charger de commenter devant les abonnés du jeudi cet *auto sacramental*, je reçus une lettre anonyme d'un imbécile qui, dans un style et dans un esprit de sergent de ville, me prodigue

de temps à autres les plus basses injures, sans toutefois, ce qui l'exaspère, obtenir l'honneur de m'émoiuer peu ou prou. Celui-là me faisait l'honneur d'assimiler ma conversion au retour des pécheresses trop mûres. D'autres veulent bien attribuer à la pécune des jésuites cette vertu apostolique de m'avoir ainsi rendu à la religion de mes pères. (Avez-vous remarqué ceci, qu'a remonter encore après un certain nombre de pères, on en trouve à coup sûr un qui mit au panier le culte de ses aïeux?) Tel pied plat, de qui le nom fournit au mot « envieux » une merveilleuse onomatopée, a même poussé la belle humeur jusqu'au roman feuilleton. Il certifiait na-guère, aux juges de la IX^e Chambre que mon « apostasie » m'ouvre toutes grandes les caisses de la duchesse d'Uzès ou de Mme Lebaudy,— laquelle? on ne sait pas au juste — et que la forte somme récompense l'infamie où l'on me voit plongé.

Vous rappelez-vous ma lettre au *Gaulois*? Comment d'un mot de politesse écrit à M. Arthur Meyer, pour le prier d'annoncer une manière de spectacle organisé par Bruant, Mme Tarquini d'Or et moi, quelques esprits bien intentionnés firent une déclaration de principes, une *Epître aux Gentils*? Cette lettre! Elle me valut d'être joué en revue, insulté, berné, arrosé d'ordures et de solécismes chez un verslibriste de Jérusalem, lequel n'hésita point à couvrir de son nom cette manifestation intellectuelle. De poète à poète le procédé ne manque pas d'imprévu.

Donc, les symbolistes et les concierges, les cancrelats du journalisme, et les ânes rouges de la Libre Pensée ont mis d'accord leurs voix pour célébrer tant de hontes et préconiser aux siècles à venir ma versatilité.

Je remarque, en passant que les purs, les champions de l'indépendance intellectuelle, ces gardiens farouches de l'Orthodoxie à rebours, ont pour les gens qui cessent de partager leurs avis un manque de douceur tout à fait ecclésiastique.

Prenez le premier défroqué venu, celui qui fait un trou à la lune, défonce la caisse et mange la grenouille ou celui qui, féru d'amour quant à demoiselle des P. T. T., embarque pour Cythère et va, désormais, chanter vêpres dans les bosquets d'Amathonte. Car, bien entendu, il ne s'agit point ici des motifs qui déterminent un Ledrain, un Loisy, un Renan à quitter les Ordres. Ceux qui dépouillent la soutane à cause qu'ils ont des doutes sur l'authenticité d'un livre canonique ne sont pas légion. Et cette qualité de reniement ne saurait être à la portée du plus grand nombre.

Qu'un prêtre donc s'en aille en claquant la porte de la sacristie et reprenne le cours de la vie ordinaire. On l'acclame, on le fête. On lui donne du génie, on le sacre héros, précurseur; On le compare à Hégésippe Simon lui-même. Et les primaires lui donnent du Cincinnatus par le visage. M. Paul Hyacinthe Loyson trouve moyen de hennir à sa louange des vers plus idiots que de coutume. En revanche, que la bêtise, la laideur, la malpropreté des sectes rouges, impatiente quelque fidèle, assidu jusqu'ici, à la commémoration d'Etienne Dolet et soudain un chœur de Grenouilles, comme dans le bon Aristophane, coasse à perte d'haleine contre le délinquant.

J'ai savouré comme il convient, dans un papier caillautiste (on dit peut-être « caillau-tard ») un compliment assez inattendu pour qu'un je ne sais quoi me pousse d'y répondre. Je ne pense pas que l'on puisse me reprocher d'abuser du Moi, d'encombrer mes écrits de ma personne et de prendre jamais la parole pour me défendre contre les sots ou les imposteurs. Cependant l'entrefilet en question peut sembler instructif à plus d'un point de vue.

Et d'abord, l'auteur n'est point un sauvage. Il ne rougit pas d'affecter une certaine politesse. Même je ne serais pas autrement surpris qu'il se fit honneur de posséder quelques lettres. Les

purs aux ongles noirs de *La Guerre Sociale* lui reprochent d'aller sur le terrain, il signe dans le *Bonnet rouge* des entrefilets qui ne sont pas dénués de malice, ni même d'esprit. Cela fait toujours un agréable contraste avec la prose des politiciens, également nauséabonde en quelque papier que l'on trouve ses impertinences ou ses renaclements.

Donc, le morceau ne va pas sans révérence. L'écrivain qui se dérobe sous l'épithète de « Ratisseur », veut bien concéder que j'ai de l'orthographe, une bonne ponctuation. Il irait même jusqu'à m'accorder comme qui dirait je ne sais quelle verve. Bientôt, néanmoins, il serattrape et ne tarde pas à découvrir les épines que célaient tant de roses.

Lorsqu'un homme vit pauvre indépendant, irréprochable, ses ennemis le traitent volontiers de sodomite ou de mouchard. La clémence du Ratisseur est telle qu'il m'épargne ces qualificatifs. Il ne m'insulte point. Il ne m'appelle même pas « fils d'archevêque » et par là, ménage fort ma susceptibilité. Mais voici la couleuvre sous les fleurs. Il m'accuse, le jeune présomptueux ! d'avoir été séduit par l'anarchie littéraire, et d'avoir tout de suite, abandonné ceux que je servais quand leur nez commença de me déplaire.

Il ne croit pas dire, si juste ! Il ne sait à quel point son reproche est bien fondé.

Oui j'ai combattu au moment de l'affaire Dreyfus d'une façon « littéraire », si vous entendez par là que je n'ai tiré ni profit ni honneur de cette bataille. Lorsque je suis entré dans la mêlée et que j'ai emboîté le pas aux meneurs de la chose, je l'ai fait avec un parfait désintéressement. Je prenais au sérieux les mots : « justice, vérité ». Je me balançais ingénument sur cette escarpolette.

Anarchie ?appelez-vous « anarchie » l'avènement de la bonté, de la raison, de la pitié, la haine des faiseurs et des idiots ?

Je crains bien à ce compte-là, d'être encore anarchiste. « Littéraire » ! Est-ce parce que je m'évertue à parler français que vous qualifiez de la sorte mon « anarchie », ou bien parce que je n'ai tiré de mes efforts aucune variété de récompense ? Littéraire ! Ah ! oui, j'entends ! Les dreyfusards « sérieux », les dreyfusards venus au bon moment, — celui de l'assiette au beurre, — ont préféré à l'éloquence, au bien dire, aux enthousiasmes oratoires qui nous soulevaient de terre, des profits moins éclatants, mais beaucoup plus certains.

Pour intervenir dans un litige qui intéressa la Conscience de l'humanité, pour défendre ce qu'ils estimaient le bon droit, les révoltés « littéraires » n'ont marchandé ni quémandé. Ils ont payé de leur personne, de leur encre, de leur parole, de leur sang. Ils ont reçu des horions et quitté leurs amis. Puis, au jour de la curée et de la distribution de places, naturellement ces esthètes, ces littérateurs, ces « poires » s'en sont allés, non déçus, car ils ne prétendaient aucune chose, mais un peu surpris de voir que leur enthousiasme, leur foi, leurs emportements, leurs sacrifices n'avaient d'autre effet que de mettre sur le pavois d'innombrables crétins. Ceux qui, la veille, auraient porté leur montre au Mont-de-Piété, pour hâter l'avènement du Grand Soir, n'ont pas trouvé que la chute du général Picard, à la revue de Longchamps, donnât aux banqueroutes dreyfusards une compensation magnifique. En ce qui me concerne, j'ai perdu, à ce jeu des relations, des places, je ne vous dirai pas quel salaire ; j'ai récolté des mois de prison, des coups d'épée et des injures. C'est cela que vous nommez apparemment servir en littérateur les croyances que l'on a. Et c'est pour cela que vous me traitez, ô Ratisseur, avec un léger mépris, comme il sied à un homme pratique dévisageant un poète.

Ainsi me voilà passé pour vous à l'état de réactionnaire. Je n'aurais plus qu'à me faire

jésuite. Mais il y a, comment vous faire comprendre la chose? un obstacle d'ailleurs assez mesquin; à savoir que, jésuite ou anarchiste, je ne porterai, en aucun cas, d'uniforme ou de livrée et n'émergerai pas plus aux fonds secrets de l'Univers qu'à ceux du *Bonnet rouge*; enfin que, certain comme je le suis de trouver en tout lieu pareille ingratitudo, je ne prendrai parti dans n'importe quelle dispute qu'à la façon de l'Evêque d'Agde, lequel vous ne l'ignorez pas, disait la messe pour son plaisir.

LAURENT TAILHADE.

P.-S. — Et j'en dis autant à la *Bataille Syndicale*. Elle s'attriste de voir l'auteur de la *Ballade Solness*, dite, le 1^{er} mai dernier, à la salle Wagram, par Mlle Renée Conti qui voulut bien prêter à cet ouvrage la flamme de son talent et de sa jeunesse, tomber au déclin de sa vie entre les mains de la Congrégation.

Brillants services

Tandis qu'il faisait dans la Sarthe sa « tournée » de comédien, M. Caillaux avait pour fidèle « manager » un M. Fontana qu'on peut, sur les photographies de *l'Illustration*, voir sans cesse à ses côtés.

M. Fontana est, de son métier, rédacteur au ministère des Finances, à 4.500 francs. M. René Renault, après avoir fait de ce distingué fonctionnaire son sous-chef de cabinet, l'avait chargé de suivre M. Caillaux dans sa campagne. Il va sans dire que, tout en étant à Mamers, M. Fontana continuait à émarger rue de Rivoli.

Maintenant qu'il a regagné le ministère, il est question de le nommer sous-chef de bureau à l'administration centrale de l'enregistrement...

On compte sans doute à M. Fontana chaque jour de « campagne » pour une année de service.

Les combinaisons secrètes de M. Caillaux.

Nous avons raconté à propos de la *Brazil Railway Company* les étranges pratiques financières qui sont celles de M. Caillaux. Mais ce n'était là qu'une opération parmi beaucoup d'autres, une « opération type » pour ainsi dire.

La Chambre a flétrî solennellement et à l'unanimité l'immixtion de la finance dans la politique. Elle a oublié de flétrî l'immition de la politique dans les finances.

Cependant M. Caillaux a organisé cette immixtion et il en a chargé, semble-t-il, un des grands corps de l'Etat, dorénavant détourné de ses autres attributions pour se consacrer à cette besogne unique.

La fonction d'inspecteur des Finances était jusqu'à ce jour une des plus honorées de l'Etat. On y accédait par des examens pénibles, sous un contrôle étroit, mais on s'honorait d'y demeurer, et l'Etat, de son côté, trouvait dans l'inspection des finances quelques-uns de ses meilleurs hauts fonctionnaires.

Nous n'en sommes plus là. Depuis que M. Caillaux, inspecteur des finances lui-même, a obtenu, grâce à sa fonction, l'accès non seulement du Ministère, mais encore des plus importants emplois financiers, tout le corps de l'inspection des finances s'est rué, derrière lui et avec son appui, vers les conseils d'adminis-

tration et la direction des sociétés financières.

Lisez l'édition liste que voici :

- M. Chauvy**, Inspecteur des Finances, chargé par M. Caillaux de mission au ministère de la guerre, est nommé Vice-Président de la *Brazil Railway Cy.*
- M. Chasseriau**, Contrôleur de dépenses au ministère du Travail, est nommé à la Direction de la *Banque pour le Commerce et l'Industrie* (Ancienne banque Rouvier).
- M. Depyester**, Inspecteur des Finances, est nommé délégué des porteurs de titres de l'*Emprunt Serbe*.
- M. Gallut**, Inspecteur des Finances, chargé de la Direction des finances du Protectorat Marocain, devient Directeur de la *Société des Banques de Province*.
- M. Jeannet**, Contrôleur des dépenses, est nommé délégué au *Crédit Foncier Egyptien*.
- M. Le Bourdais des Touches**, Inspecteur des Finances. Chef de Cabinet de M. Caillaux, est nommé à la *Banque Privée*.
- M. Meyriel**, inventé par Caillaux, Sous-Directeur du Contrôle aux Finances, puis Sous-Chef de Cabinet, est nommé Directeur du *Crédit Foncier Egyptien*, dont M. Caillaux fut président.
- M. Piétri**, Inspecteur des Finances, Chef de Cabinet de M. Caillaux, est nommé à la *Banque Beurmans*.

Nous nous empressons d'ailleurs de reconnaître que cette liste est fort incomplète. Nous ne demandons qu'à la compléter au fur et à mesure que nous parviendront des informations nouvelles.

L'état d'esprit qui résulte de cet état de choses, tant dans les sociétés financières que dans le corps même des fonctionnaires, doit avoir nécessairement les plus graves conséquences.

Dorénavant, lorsqu'une grande banque aura affaire à l'État, elle se demandera avec angoisse si le haut fonctionnaire des finances qui se trouve en face d'elle n'a pas l'arrière-pensée de trouver avec elle des accommodements. Soit qu'il la favorise, soit qu'il la tance, c'est d'une part la confiance qui manque et de l'autre l'autorité.

Et quel curieux exemple aussi pour les autres fonctionnaires de l'Etat ! Tandis qu'ils s'attardent à une existence modeste et qu'ils s'efforcent de croire à l'éminente dignité de leurs emplois, ils voient une partie d'entre eux renoncer à l'honneur de servir l'Etat pour se consacrer au service singulièrement plus rémunérateur des entreprises privées.

Grâce aux pratiques de M. Caillaux, la dignité du fonctionnaire et son indépendance se trouvent du même coup sacrifiés.

Le 602^e député!

Il nous manque un député. Sur les six cent deux parlementaires que les élections dernières devaient nous fournir, six cent un seulement ont reçu le droit de porter l'écharpe et le baromètre.

M. Lagrosillière, député sortant de la 2^e circonscription de la Martinique, n'a pas été proclamé.

La commission de recensement n'a pas osé lui donner l'investiture et elle a pris la délibération suivante :

« Ayant pris connaissance des procès-verbaux tels qu'ils sont parvenus au Gouvernement et qu'ils ont été transmis par le chef de la colonie à la commission ;

« Constate que plusieurs de ces documents sont dénués de tout caractère d'authenticité ou de sincérité et que les chiffres de suffrages qui y sont portés sont de pure fantaisie ; que le dépouillement de Ste-Marie notamment n'offre

aucune garantie de sincérité, effectué qu'il a été dans une maison voisine après le bris de l'urne.

« Décide en conséquence, à la majorité, de ne faire aucune proclamation et de transmettre le dossier de l'élection en l'état à la Chambre des députés qui statuera. »

Nous versons ce document aux archives que le *Journal* est en train de constituer.

Dans la commune de Ste-Marie, à laquelle la commission fait allusion, sur 2.763 inscrits M. Lagrosillière avait obtenu 2.683 voix, tandis que son adversaire n'en groupait tout juste que 69. On ne dira pas que les électeurs martiniquais se désintéressent des élections : ces résultats donnent une moyenne impressionnante et encore inédite jusqu'à ce jour de quatre abstentions pour mille inscrits.

Ajoutons ce simple détail que les partisans de M. Lagrosillière, afin sans doute de diminuer d'autant les suffrages de l'adversaire, avaient commencé par assassiner quatre de ses partisans.

Nous dédions cette consolante histoire aux candidats qui se plaignent des manœuvres électorales de leurs concurrents.

Leur homme.

M. Fabre, pour n'avoir pas obéi sans répugnance à M. Monis, est exilé à Aix-en-Provence, et remplacé par M. Herbaux. A ce propos rappelons avec le *Figaro* qu'en 1900 M. Herbaux fut nommé directeur du personnel et secrétaire général du ministère de la Justice, quand M. Monis était garde des sceaux. Etonnons-nous aussi, avec notre confrère, de voir le procureur général promu commandeur de la Légion d'Honneur par Gaston Doumergue... au titre diplomatique.

Vous nous direz que ce n'est ni Mme Monis ni une cousine de Doumergue qui passe en cour d'assises.

Non, mais...

On cherche un président d'assises.

Ce n'est pas tout de tuer un homme. Il faut se tirer d'affaire ensuite.

La première partie de la tâche, Mme Caillaux l'a accomplie avec aisance.

Il lui reste, maintenant, à procéder à la seconde opération, je veux dire, à se faire acquitter. C'est plus difficile.

Mais ce n'est pas impossible. C'est même relativement facile, lorsqu'on est aidé, non seulement par un avocat, dont c'est le métier, mais par des magistrats dont ce n'est pas le métier du tout.

Ces derniers apparaissent même comme plus zélés que l'avocat. Ils travaillent, en effet, pour rien, alors que M^e Labori, selon toute vraisemblance, recevra pour son dévouement une forte somme d'argent.

Particulièrement, M. Boucard s'est conduit en galant homme. Il a fait tout ce que lui disait M. Caillaux. Son instruction fut languissante, complexe, obscure : elle fut parfaite. Elle permit, par une ingénieuse lenteur, d'attendre que les élections fussent passées ; et ensuite que M. Couinaud, magistrat trop intègre, eût cessé de présider les assises.

Maintenant, la place est libre. A la session de juillet, où sera sans doute renvoyée Mme Caillaux, on pourra nommer, en connaissance de cause, un président d'assises convenable.

Car il ne sied pas de confier cette mission délicate au premier venu, j'entends au premier honnête homme venu. Un bon président d'assises n'est point un inoffensif symbole, vêtu de rouge ; c'est un gardien actif, et qui fouaille le jury, groupe d'îlotes. Trouvera-t-on ce magistrat ardent, sagace, vigoureux, dévoué à la chose publique ?

Telle est la question qu'on agite au ministère de la justice et dans les cercles compétents. On cherche un président d'assises.

Contrairement à l'opinion répandue, cela ne se trouve pas comme on veut.

Le magistrat n'est pas si malléable qu'on le croit. Ce

n'est pas qu'il soit un Brutus : des événements l'ont prouvé. Mais il est incroyable de voir combien l'indépendance est une chose naturelle à l'homme : on n'arrive jamais à la domestiquer parfaitement.

Certes, le magistrat est respectueux de l'autorité ; mais il veut avoir, sur les débats qui lui sont soumis, sa petite idée. C'est une manie ancienne, dont il ne démord point. Lorsqu'on essaie de lui en imposer une autre, il résiste. Après avoir résisté, d'ailleurs, il cède généralement. Mais il est de mauvaise humeur. Quelquefois, il fixe ses souvenirs dans un rapport, ce qui cause des ennuis.

On doit donc faire grande attention. Il ne suffit pas de choisir un magistrat quelconque, dévoué à la République. Il faut, pour bien faire, un magistrat sur lequel la République se soit assise, et qui, à la suite de cette épreuve, se trouve convenablement aplati. Alors il peut siéger.

Mais il n'est pas facile à trouver, ce magistrat modèle. On a vite fait le tour des conseillers auxquels, à tour de rôle, la présidence des assises de la Seine est dévolue. Personne, parmi eux, qui inspire une entière confiance.

On ne saurait, à la vérité, négliger des hommes comme Albanel, Bertulus : ils rendent des services. Mais Albanel, à ses heures, montre du quant à soi ; et Bertulus fait des mots. Puget serait assez bon, mais il est d'esprit lent. Tous ces magistrats obéissent, mais avec fantaisie.

Et puis la présence des dames les excite. Devant une si brillante assistance, ils oublient toutes les recommandations. Ils jouent à l'homme intègre, à la sévérité ; ils luttent avec l'avocat, qui cependant leur adresse des signes d'intelligence ; pour faire le joli cœur, ma parole, ils seraient capables de rendre la justice.

C'est ce qui cause, à juste titre, des inquiétudes en haut lieu. Car il s'agit bien de rendre la justice !

On tourne donc, avec angoisse, les yeux de tous côtés. Et l'on ne voit rien de sûr.

Devant cette difficulté, nous proposons une solution. Ne pourrait-on, à raison des circonstances exceptionnelles, mettre en adjudication la présidence des assises de l'affaire Caillaux ? Il s'agit d'une entreprise qui est incontestablement d'intérêt public ; ne sommes-nous pas habitués à voir celui-ci se confondre avec l'intérêt de la famille Caillaux ?

On procéderait, bien entendu, par voie d'adjudication au rabais. Le magistrat qui s'engagerait à obtenir la peine la plus basse, serait choisi, et recevrait ensuite, comme compensation, la place de Président de la Cour Suprême.

Nous aurions de belles enchères. M. le Garde des sceaux allumerait les feux. Et M. Ceccaldi serait crieur.

JEAN BRÉZOLES.

POUR LES ÉLECTEURS DE M. CAILLAUX

Les Sarthois en 70

A l'instant où vous éclatez de rire, on égorgé, quelque part, un de vos frères.

Encore la Sarthe ! Le 7 janvier, quelques centaines d'hommes surveillent la droite de la forêt de Vibraye sur la route de la Ferté-Bernard à Saint-Calais. Pas de nouvelles du général Rousseau ni de l'état-major. Est-on cerné par la colonne qui vient de repousser la colonne Jouffroy du côté de Vendôme ? Nul ne pourrait le dire.

Le chef a beau envoyer de tous les côtés, il ne parvient pas à sentir les coudes rassurants d'une troupe française. Au contraire, l'ennemi est annoncé partout à la fois. On se sent reniflé par le Grand-Duc, par l'ordinaire Mecklembourg ordinairement rossé quand le choc est un peu sérieux, mais que Frédéric-Charles utilise comme un tampon pour écrabouiller les détachements faibles et sans soutien. Aucune générosité à attendre de cet imbécile féroce. Va-t-il falloir se sauver pleutrement du côté du Mans, se précipiter dans le torrent d'une déroute probable ?...

Et voulez-vous savoir pourquoi on est là ? Pour empêcher les paysans de conduire des animaux à l'ennemi qui est bien forcé de les acheter quand il ne peut pas les prendre encore. Bon commerce, paraît-il. Les Allemands sont pleins d'argent, ainsi qu'il convient à des pirates ou des chauffeurs.

Il faut passer son temps à ramener des vaches ou des cochons ou reconduire chez eux, à coups de souliers dans les reins, leurs propriétaires qui, connaissant bien la contrée, recommencent aussitôt, dans une autre direction.

Sans doute il serait agréable d'en fusiller quelques-uns, mais les généraux ne sont pas assez poilus pour sanctionner de pareils actes et les brutes en abusent avec une admirable impudence.

LÉON BLOY.
(*Sueur de sang. Réédition.*)

Les liqueurs Robert G. CALVET

rivalisent avec les plus grandes marques
108, Cours Saint-Louis, BORDEAUX

Pour tout ce qui concerne la publicité financière et commerciale, l'Œuvre décline toute responsabilité.

Communiqués.

Société du Gaz de Paris.

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le jeudi 11 juin 1914, à 3 h. 1/2, à la salle des Ingénieurs civils, rue Blanche, 19, à Paris.

Ordre du jour : 1^o Lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires sur l'exercice 1913; 2^o Approbation des comptes et du bilan de cet exercice; 3^o Fixation du dividende; 4^o Quitus à donner à la succession d'un administrateur; 5^o Nomination et réélection d'administrateurs; 6^o Nomination des commissaires des comptes; 7^o Autorisation prévue par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires possédant au moins 10 actions. Toutefois, les propriétaires de moins de 10 actions pourront se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux ou par un autre actionnaire, membre lui-même de l'assemblée.

MM. les actionnaires sont informés que le Conseil d'administration, usant de la faculté qui lui est réservée par l'art. 34 des statuts, a décidé de proroger jusqu'au 5 juin 1914 le délai de dépôt des actions. En conséquence, les titres peuvent être déposés jusqu'au 5 juin inclusivement dans les caisses des établissements de

Crédit ci-après ou de leurs succursales et agences : Banque française pour le commerce et l'industrie, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Union parisienne, Comptoir national d'Escompte de Paris, Crédit Lyonnais, Société générale de crédit industriel et commercial, Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France. Les actionnaires ayant effectué le dépôt recevront une carte d'entrée à l'assemblée générale.

Energie Electrique de Catalogne.

L'Energie Electrique de Catalogne a commencé son exploitation avec deux usines puissantes pouvant fournir déjà 70.000 chevaux de force. L'une de ces usines est actionnée par une chute d'eau de 835 mètres, laquelle est alimentée par un bassin comprenant vingt-cinq lacs naturels située entre les altitudes de 2.000 à 2.600 mètres. Ces vingt-cinq lacs constituent une réserve de 22 millions de mètres cubes qui, avec les forces adjacentes que la Société s'est assurées, lui permettront de porter, quand ce sera nécessaire, sa puissance à 130.000 chevaux.

L'Energie Electrique de Catalogne, dont le capital social est de 40 millions de pesetas, se propose, maintenant que ses usines sont en marche, avec une clientèle suffisante qui augmente rapidement, de procéder à une émission d'obligations. D'après la notice qui vient de paraître dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 4 courant, ces obligations constitueront un placement très intéressant, comme garantie et comme revenu. Elles offriront, en outre, un avantage qui sera certainement très apprécié : leurs coupons seront payés en or, et seront exempts d'impôts présents et futurs.

Il s'agit de 60.000 obligations 5 % de 500 francs, jouissant d'une hypothèque de premier rang. Sur ce total, la Banque Suisse et Française, la Banque Nationale de Crédit et le Crédit Foncier d'Algérie procéderont, le 18 mai courant, à l'émission d'une tranche de 40.000 titres.

Le prix d'émission est fixé à 475 francs par obligation, jouissance du 1^{er} juin 1914, payable : 100 francs en souscrivant et 375 francs du 25 au 30 mai courant.



Viennent de paraître :

LÉON DE MONTESQUIOU

1870

Les Causes politiques du désastre

Un volume in-16 double-couronne de 288 pages. 2.50

JACQUES DELEBECQUE

LA PREMIÈRE RESTAURATION

et les

“FOURGONS DE L’ÉTRANGER”

Un volume de 128 pages. 1.50

CHARLES MAURRAS 8^e Mille

KIEL & TANGER

La République française devant l’Europe de 1895 à 1913

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

Un volume in-18 de CXVIII-432 pages. 4 fr.

Ces ouvrages, édités par la Nouvelle Librairie Nationale, 11, rue de Médicis, à Paris, sont envoyés franco contre mandat.

PETITE POSTE

Répondre à T. Leroi à l’Œuvre, qui transmet les lettres.

Pour les grands dîners. — Où trouver dans une maison honnête des vins authentiques en bouteilles et par petites quantités, que les dispositions nouvelles de la vie moderne ne permettent plus d’acheter en fûts?

M. Laporte, concessionnaire depuis 15 ans du buffet fameux de la gare de Laroche, tout près de Chablis (le royaume du vin blanc), fait de petits envois.

M. Laporte est un gourmet, un connaisseur.

Demandez-lui les vins précieux de notre vieille Bourgogne, où il habite et qu'il amassa dans sa cave : des Pommard, des Corton, des Chambertin, des Romanée, des Chablis, des Clos Vougeot. Cela s’envoie très bien par caisse de 25 bouteilles ou par colis postal.

PLUS DE CORS. DURILLONS, ŒILS DE PERDRIX, par l’emploi de la **POMMADÉ RADICALE** (marque déposée). Pour recevoir un tube avec mode d’emploi, envoyer 1 fr. 75 en mandat ou timbres à **E. THOUVENIN, Pharmacien de 1^e classe**, à **SAINT-LOUUP-SUR-SEMOUSE** (Hte-Saône).

Chassis 30 HP de Dion-Bouton AV, en gris, sans pneus, à vendre 3 500 fr. Marche bien. Un chassis 30 HP vaut 15.000 fr. et fait une excellente voiture de tourisme. Carrosserie pour 500 francs.

Pour toutes Douleurs, Névralgies, Migraines, Rages de dents, Rhumatismes prenez un **SAVA**, les six francs contre 1 fr. 50 en timbres. Pharmacie F. LEFEBVRE, 19, rue Monge, MEZIERES (Ardennes).

Notre Programme

L’ŒUVRE dit tout ce que ne disent pas les autres.

L’ŒUVRE dénonce toutes les tares et toutes les hontes du « régime abject ».

L’ŒUVRE est la voix de tous ceux qui, sans distinction d’opinion, éprouvent le besoin de crier :

— Assez! Tout, mais pas ça!

Ceux qui trouvent que tout va pour le mieux dans la meilleure des républiques ne lisent pas l’ŒUVRE.

C'est dire qu'elle est lue par tout le monde.

Abonnez-vous à l’ŒUVRE! Faites des abonnés à l’ŒUVRE!

Le Gérant - GAPDANNE.

Imprimerie spéciale de L’Œuvre, 15, rue de l’Abbé-Grégoire. Paris.

On trouve *L'ŒUVRE* dans tous les kiosques, dans toutes les gares.
On la trouve aussi chez soi tous les jeudis pour DIX francs par an.
Il suffit d'envoyer ces dix francs

BULLETIN D'ABONNEMENT

*Je, soussigné (nom, prénom)
(adresse)*

déclare m'abonner pour un an⁽¹⁾, pour six mois⁽¹⁾ à L'ŒUVRE à dater du 1^{er}

Ci-joint le montant de l'abonnement : dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.

Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.

SIGNATURE :

(1)^e Biffer l'une ou l'autre de ces indications. — Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Détailler en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 220, Fg St-Honoré, Paris (8^e).

COURRIER IMMOBILIER

Une des plus graves préoccupations de l'heure présente est la question des logements. A Paris, la ville, enserrée par les fortifications ne s'est pas agrandie en proportion de l'accroissement formidable de la population. Aussi l'air et la lumière, indispensables à l'organisme humain, manquent dans trop d'immeubles. Pourquoi ne pas profiter des facilités de communication pour se réfugier vers la banlieue ? Pourquoi ne pas faire comme à Londres où la Cité est consacrée aux affaires et où chacun le soir venu va chercher en dehors de la ville le repos.

Mais cet accroissement de la population a eu un autre effet ; suivant la loi inéluctable de l'offre et de la demande les prix des loyers sont en augmentation constante et il est impossible de prévoir ou s'arrêteront les exigences des propriétaires. Ne serait-ce pas s'assurer d'une façon sage et prévoyante que de devenir soi-même propriétaire de sa maison ?

Beaucoup de Sociétés se sont créées en vue de faciliter l'accession de tous à la propriété d'une maison familiale : mais la plupart ont fait des promesses tellement alléchantes qu'elles se sont trouvées hors d'état de répondre à leurs promesses ; d'autres, spéculant sur la confiance du public ont commencé par faire souscrire des livrets d'épargne et ce n'est souvent qu'après une dizaine d'années ou même plus que leurs souscripteurs bénévoles ont pu voir se réaliser leur désir d'être chez eux.

La Société Foncière de France et des Colonies s'est donné comme mission de remédier à cet état de choses : son fonctionnement est parfaitement simple et ne laisse place à aucune surprise : elle ne promet que ce qu'elle peut tenir, mais ce qu'elle promet elle le tient.

Pour profiter de ses services, il faut être propriétaire d'un terrain et posséder le quart du prix de la construction projetée ; le reste est avancé par la Société Foncière de France et des Colonies et remboursable en cinq ou dix ans, moyennant un intérêt de cinq % l'an. A ces conditions la Société Foncière de France et des Colonies construit pour le compte de son client en se conformant entièrement aux désirs et aux instructions de son client qui est immédiatement propriétaire de sa maison.

Je rappelle aux lecteurs de *L'Œuvre* que la Société Foncière de France et des Colonies se charge de l'achat et de la vente de tous immeubles, terrains ou propriétés ; elle se charge également de leur indiquer des placements hypothécaires de premier ordre ou de leur procurer, sur gage hypothécaire, les fonds dont ils peuvent avoir besoin.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Monsieur l'Administrateur-délégué de Société Foncière de France et des Colonies, 3, rue des Marivaux, Paris.

Au Printemps

SOLDE

des TAPIS

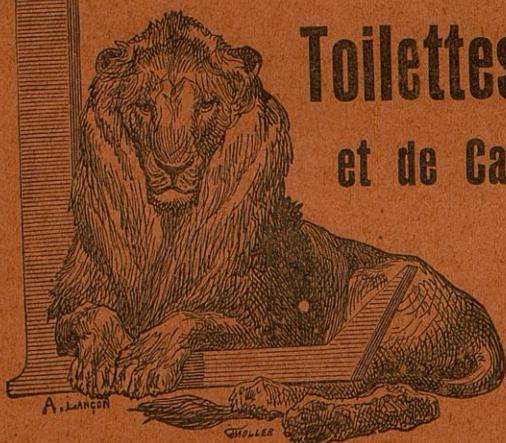
ayant servi au Concours Hippique



LOUVRE

Lundi 18 Mai et jours suivants

Toilettes d'Été
et de Campagne



Tout
plus élégant et
meilleur marché
que
partout ailleurs